

nomikos

Strong n°3544

Prononciation [nom-ik-os']

Définition

1. appartenant à la loi, celui qui est enseigné dans la loi
2. dans le N.T, celui qui interprète et enseigne la loi de Moïse, docteur de la Loi

Étymologie

νομικός - νομικός

Voir définition [nomos 3551](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com